

L'équipe sera composée de Véronique Gomes (direction), Gwendoline Dieumegard (adjointe) et Laura Tabary (BAFA), ainsi que des animateurs et/ou animatrices diplômées BAFA ou stagiaires.

Clôture des inscriptions le

**Vendredi 19 juillet 2024 (sous réserve des places disponibles)**

**Pour toute inscription pour cette rentrée, le dossier 2024/25 est obligatoire, nous ne pourrons accueillir aucun enfant sans ce dossier et les pièces à joindre qui sont listées en première page.**

### TARIFS

Pour les familles qui n'habitent pas et dont les enfants ne sont pas scolarisés dans une commune du Grand Périgueux, une majoration de 50 % est appliquée. (ATL= aides aux temps libres)

QF	Tarifs ½ journée Avec repas		Tarifs ½ journée Sans repas	
	Sans ATL	Avec ATL	Sans ATL	Avec ATL
0-400€	5.50 €	1.50€	3.50 €	1.50€
401-700€	4.50 €	1.50€	2.50 €	1.00€
701-800€	3.00 €		2.00 €	
801-1000€	3.50 €		2.50 €	
1001-1250€	4.50 €		3.50 €	
1251-1500€	5.50 €		4.50 €	
+ 1501 Ou non fourni	7.00 €		6.00 €	

Annulation 48 heures ouvrées à l'avance par écrit ou par mail sous peine de facturation, sauf en cas de présentation d'un certificat médical (soit le vendredi avant 17h00 pour le mercredi suivant)

Pour toute inscription, changement ou annulation, merci de nous le notifier par écrit à l'adresse suivante : [alsh.bassillac@grandperigueux.fr](mailto:alsh.bassillac@grandperigueux.fr)

C'est la rentrée !

Nous commencerons ces mercredis tout en douceur. Les enfants de maternelle, et plus particulièrement les Petites Sections, recevront toute notre attention. Nous leur laisserons le temps de faire connaissance avec leur nouvel environnement, que ce soit les autres enfants, les animateurs, les locaux, et la salle de sieste.

Le titre de notre projet annuel est : « Qui, quoi, quand, comment, où, pourquoi ? »

Ce thème part d'un constat: les choix des enfants pour les articles de notre magazine « Petit Quotidien » était très éclectiques. Afin de répondre à leur grande curiosité, nous comptons donc leur faire découvrir divers horizons, en abordant de nombreux sujets: des expériences drôles, magiques, scientifiques, culinaires, visuelles, sensorielles, des découvertes en lien avec leur quotidien, des inventions drôles, et encore bien d'autres petites histoires...

Nous maintenons notre pôle « je bouge », et les enfants auront toujours le choix entre une activité créative et un jeu de groupe. Ils pourront en découvrir de nouveaux, des anciens, ou organiser leurs préférés.

Vous trouverez un rappel des points de fonctionnement en pages 2 et 3

## Rappel règlement intérieur

### Petites Sections (PS)

A compter de septembre et de leur scolarisation les enfants en Petite Section bénéficieront des mêmes conditions d'accueil que l'ensemble des tranches d'âge.

L'équipe pédagogique n'a pas vocation à mettre en place des protocoles d'hygiène pour le change des couches. Aussi, seules les couches format culottes pourront être tolérées le temps de l'adaptation.

Celles-ci doivent être fournies par la famille en quantité suffisante.

### La priorité d'inscription est donnée aux enfants :

- qui habitent ou sont scolarisés sur le territoire (communes) de l'ALSH,
- qui viennent régulièrement (tous les mercredis, vacances scolaires),
- qui sont inscrits en période complète (semaine pour les vacances)
  - aux fratries
- par ordre d'arrivée des bulletins de réservations et dans les délais.

### Inscriptions à l'année:

*Il est possible de réserver tous les mercredis de l'année scolaire sur cette plaquette pour les enfants qui viennent toute l'année (cocher la case concernée)*

*Il faudra cependant penser à envoyer un mail d'annulation le vendredi avant 17h00 pour toute annulation.*

### Annulations:

Les annulations de réservations pour les mercredis doivent s'effectuer 48h ouvrées à l'avance et par écrit :

Pour les mercredis : le vendredi avant 17h

Le respect de ces délais permet à d'autres familles positionnées en liste d'attente de bénéficier de places d'accueil.

En cas de maladie ou d'accident de l'enfant, son absence doit être signalée au plus tard le matin à 9h et sur présentation d'un justificatif au directeur dans les 48h.

**Toute absence non justifiée sera facturée. Les Aides aux Temps Libres (ATL) ne sont pas déduites des absences facturées.**

Dans le cas de plus de 3 annulations par période (pour les mercredis entre chaque période de vacances scolaires soit 6 semaines et pour chaque période de vacances) la famille se verra positionnée directement en liste d'attente et la place sera octroyée à une autre famille.

### Déroulement d'un mercredi après-midi pour les maternelles:

Les enfants sont récupérés par leurs animatrices à la sortie de leur classe à 12h00, puis conduits à la cantine. Une animatrice mange à chaque table, pour les accompagner sur ce temps du repas.

Vers 13h15, nous rejoignons nos locaux. Les enfants de Petite Section et Moyenne Section passent aux sanitaires et se couchent pour un temps de repos dans la salle de sieste. L'animatrice en charge de ce temps leur lit une histoire, puis les aide à s'endormir.

Nous laissons les enfants se réveiller à leur rythme, jusqu'à 15h45.

Les enfants de Grande Section font un temps de repos avec les élémentaires. Leur après-midi se déroule avec les grands, ils retrouvent ainsi les copains qui sont passés au CP. Ce moment du mercredi après-midi est une passerelle, qui leur permet de s'adapter en douceur au changement de l'an prochain.

### Déroulement d'un mercredi après-midi pour les élémentaires:

Les enfants de l'élémentaire rejoignent leurs animatrices à la cantine dès la sortie de classe.

Nous travaillons sur l'autonomie tout au long du repas. Les enfants se servent eux-mêmes, en tenant compte de leur faim et de leurs goûts. Chaque enfant est incité à goûter le plat. Nous éduquons également au gaspillage alimentaire et de l'eau, ils apprennent à gérer les quantités dans l'assiette, dans le pichet et dans le verre, afin qu'il y ait le moins de déchets possible.

Le retour dans les locaux de l'ALSH se fait vers 13h00. Les enfants ont un temps calme d'environ 20 mn. Ils apprennent à « se poser », avec un livre pour ceux qui le souhaitent, du coloriage, ou un jeu de société calme.

Ils ont ensuite un temps libre, dehors lorsque le temps le permet, puis un rassemblement, au cours duquel ils peuvent s'exprimer: points négatifs, points positifs, souhaits pour les prochains mercredis. Les animatrices présentent les activités préparées ; il y a toujours une activité manuelle et un jeu de groupe (pôle « je bouge ») au choix.



Mercredis du 4 septembre au 16 octobre 2024

Nom, prénom des parents : \_\_\_\_\_

Votre Adresse mail (en script, très lisiblement): \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Noms, prénoms des enfants :

\_\_\_\_\_ classe : \_\_\_\_\_ régime alimentaire particulier/allergie: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ classe : \_\_\_\_\_ régime alimentaire particulier/allergie: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ classe : \_\_\_\_\_ régime alimentaire particulier/allergie: \_\_\_\_\_

J'autorise que mon enfant soit filmé, photographié, pendant les activités, pour tout support de diffusion interne au Grand Périgueux, presse, flyers, internet, magazine et Facebook (utilisation pendant 6 ans):    oui                                    non    (entourer la bonne réponse)

**Clôture des inscriptions le**  
**Vendredi 19 juillet 2024**  
**(sous réserve des places disponibles)**

Fait le :.....  
A : .....  
Signature des responsables légaux:

	<b>Demi-journée avec repas après-midi <u>12h00-18h30</u></b>	<b>Demi-journée sans repas après-midi <u>13h00-18h30</u></b>
<b>Mercredi 04/09</b>		
<b>Mercredi 11/09</b>		
<b>Mercredi 18/09</b>		
<b>Mercredi 25/09</b>		

	<b>Demi-journée avec repas après-midi <u>12h00-18h30</u></b>	<b>Demi-journée sans repas après-midi <u>13h00-18h30</u></b>
<b>Mercredi 02/10</b>		
<b>Mercredi 09/10</b>		
<b>Mercredi 16/10</b>		

Inscription à l'année pour les mercredis de l'année scolaire 2024/25

en demie-journée avec repas